Faux et usage de faux . fraude et fausse déclaration

Par Kiki

Bonsoir . j'ai déposé une demande à la sécurité sociale pour avoir un numéro provisoire.avec une fausse pièce d'identité.hzi eu un retour de leurs part en me disant qu'il bon informé le procureur de la République.et ce dernier.decidera de l'opportunité de l'ouverture d'une enquête judiciaire. Svp aidez moi.qui a une réponse pour mon cas svp c urgent.

Par jodelariege

bonsoir
seul le procureur vous donnera la réponse

vous pouvez déjà lire ci dessous:

*https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31612#:~:

Par Kiki

Sachant que je suis sans papiers .mais je savais pas la procédure.

Par AGeorges

Bonjour Kiki,

La France n'est pas un trop mauvais pays d'accueil. Il y a beaucoup d'aides. Mais il faut faire les choses légalement. Essayer d'obtenir des aides de la sécurité sociale avec des faux papiers est un délit.
Allez voir une association, demandez un document de séjour, faites-vous aider sans essayer de tricher.

Sur ce forum, si vous avez fait quelque chose qui a déclenché une action de la justice, nous ne pourrons pas vous aider sauf vous dire ce que vous risquez comme l'a fait jodelariege.